# COMPTE RENDU ANALYTIQUE DE LA PREMIÈRE SÉANCE PLÉNIÈRE1

Tenue au Palais des Nations, à Genève, le lundi 4 septembre 1967, à 15 h 5

#### **SOMMAIRE**

	Page
Ouverture de la Conférence (point 1 de l'ordre du jour)	3
Adoption du règlement intérieur (point 2 de l'ordre du jour)	3
Election du Bureau (point 3 de l'ordre du jour)	4
Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs (point 4	
de l'ordre du jour)	4
Adoption de l'ordre du jour (point 5 de l'ordre du jour)	4
Organisation des travaux (point 6 de l'ordre du jour)	4

Président intérimaire:

M. VELEBIT (Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Europe)

Président:

M. BURRILL (Etats-Unis d'Amérique)

M. GOMEZ DE SILVA (Mexique)

Secrétaire exécutif:

M. URETA

Secrétaire exécutif adjoint:

M. CHRISTOPHER (Secrétariat)

### Ouverture de la Conférence

[Point 1 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE, au nom du Secrétaire général, souhaite la bienvenue aux participants à la Conférence.

Le problème de la normalisation des noms géographiques a été soumis au Conseil économique et social dès 1953 et étudié aux conférences cartographiques régionales qui se sont tenues pour l'Asie et l'Extrême-Orient et pour l'Afrique, respectivement. En 1958, un projet de programme tendant à uniformiser dans le monde entier l'orthographe des noms géographiques a été communiqué à tous les Etats Membres des Nations Unies; la plupart des pays ont été d'avis que la normalisation devait, dans l'immédiat, être effectuée au niveau national. En 1959, en vertu de la résolution 715 A (XXVII) du Conseil, le Secrétaire général a été invité à créer un petit groupe de consultants chargé d'examiner les problèmes techniques que pose la normalisation nationale des noms géographiques. Le rapport du Groupe d'experts des noms géographiques, créé en application de cette résolution, dont la Conférence est saisie<sup>2</sup>, traitait de quatre sujets : la nécessité de la normalisation; les problèmes de normalisation nationale des noms géographiques; les recommandations relatives à la normalisation nationale des noms géographiques; et la question de la réunion d'une conférence internationale. A la suite des conclusions auxquelles le Groupe est parvenu sur ce

dernier point, le Conseil, par sa résolution 929 (XXXV), a invité le Secrétaire général à consulter les Etats Membres sur l'opportunité de réunir cette conférence et sur la date, le lieu et le projet d'ordre du jour de cette réunion. Se fondant sur les consultations auxquelles a procédé le Secrétaire général, le Conseil a décidé, à sa trente-neuvième session, qu'une conférence se tiendrait à Genève en 1967.

Le Groupe d'experts des noms géographiques a de nouveau tenu une réunion préparatoire en mars et avril 1966; la Conférence est saisie du rapport sur cette réunion<sup>3</sup>. Le Groupe a examiné l'ordre du jour provisoire de la Conférence et étudié toutes les observations reçues à ce sujet de la part des gouvernements depuis 1956. Il a été décidé que le règlement intérieur de la Conférence serait celui qui a été appliqué à la Conférence technique des Nations Unies sur la Carte internationale du monde au millionième qui s'est tenue à Bonn, en 19624. Le Groupe a également jugé souhaitable que la Conférence soit placée sur le plan régional, et des questions relatives aux noms géographiques ont été inscrites à l'ordre du jour de la deuxième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique, qui s'est tenue à Tunis en septembre 19665, et de la cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, qui a eu lieu à Canberra en mars 19676.

L'adoption d'une méthode uniforme de transcription des noms géographiques pose deux questions fondamentales: la normalisation de la forme des noms géographiques par le pays intéressé et l'adoption de méthodes uniformes de translittération ou de transcription. La première question vise la normalisation à l'échelon national; la seconde, l'adoption de principes généraux applicables aux normes internationales. Il n'est pas douteux que la Conférence donnera des directives sur les méthodes internationales de translittération, ainsi que sur la coordination et la liaison internationales. Le Président intérimaire souhaite à la Conférence d'aboutir à des résultats fructueux pour aider les Nations Unies à atteindre les objectifs qu'elles se sont fixés.

### Adoption du règlement intérieur

[Point 2 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT INTÉRIMAIRE signale à l'attention des participants la proposition contenue dans le para-

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Le texte original de ce compte rendu a été distribué sous la cote E/CONF.53/SR.1. <sup>2</sup> Voir annexe, p. 157.

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> Conférence des Nations Unies sur la normalisation des noms géographiques, vol. 1 (publication des Nations Unies, nº de vente: F.68.I.9).

<sup>&</sup>lt;sup>4</sup> Voir Conférence technique des Nations Unies sur la Carte internationale du monde au millionième, vol. 1 (publication des Nations Unies, n° de vente: 64.I.4), p. 11 à 14.

<sup>&</sup>lt;sup>5</sup> Deuxième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Afrique, vol. 1 (publication des Nations Unies, nº de vente: 67.I.21).

<sup>&</sup>lt;sup>6</sup> Cinquième Conférence cartographique régionale des Nations Unies pour l'Asie et l'Extrême-Orient, vol. 1 (publication des Nations Unies, nº de vente: F.68.I.2).

graphe 5 du rapport du Groupe d'experts, selon laquelle le règlement intérieur de la Conférence serait celui de la Conférence technique des Nations Unies sur la Carte internationale du monde au millionième, auquel deux amendements secondaires seraient apportés. En vertu du premier amendement, l'article 3 indiquera que la Commission de vérification des pouvoirs sera composée de cinq membres au lieu de sept. Le second amendement, de pure forme, concerne l'article 32.

Les amendements sont adoptés.

M. GOMEZ DE SILVA (Mexique) propose qu'à l'article 34 l'espagnol soit ajouté à titre de langue de travail. L'espagnol a été utilisé comme langue de base dans les travaux préparatoires de la Conférence et en outre il a été expressément mentionné, dans la dernière phrase du paragraphe 12 du rapport du Groupe d'experts, comme l'une des trois langues sur lesquelles pourraient reposer les systèmes de transposition dans l'alphabet latin. De plus, la Conférence a été convoquée par le Conseil économique et social, qui a fait de l'espagnol une langue de travail en vertu de sa résolution 481 (XXV) du 1<sup>er</sup> avril 1953.

M. PEREZ GALINO (Espagne) appuie cet amendement. L'amendement est adopté.

Le règlement intérieur, ainsi modifié, est adopté.

#### Election du Bureau

[Point 3 de l'ordre du jour]

- M. GALL (Guatemala) propose la candidature de M. Burrill (Etats-Unis d'Amérique) aux fonctions de président de la Conférence.
- M. GOMEZ DE SILVA (Mexique) appuie cette candidature.
- M. Burrill (Etats-Unis d'Amérique) est élu président par acclamation.
  - M. Burrill (Etats-Unis d'Amérique) prend la présidence.

Le PRÉSIDENT remercie les participants à la Conférence de lui avoir fait l'honneur de le choisir comme Président. Nombre d'obstacles et de difficultés ont dû être surmontés tout au long de la préparation de la Conférence et, si celle-ci a enfin pu se réunir, la route sera cependant longue et ardue avant que l'on parvienne au succès. Il serait sage de reconnaître dès maintenant qu'il ne saurait être question de résoudre tous les grands problèmes au cours des trois prochaines semaines. Mais, si tous les participants admettent dès le début que leurs opinions seront forcément différentes et s'ils s'efforcent d'en comprendre les raisons, de grands progrès seront déjà accomplis et la Conférence ne pourra manquer son but si elle se déroule dans cet esprit. Son succès dépend avant tout du désir qu'ont tous les participants de parvenir à un accord international et de leur volonté de réaliser une plus grande uniformité.

- M. FALLA (Royaume-Uni) propose la candidature de M. Baranov (Union des Républiques socialistes soviétiques) aux fonctions de premier vice-président.
  - M. SUNTHAN (Cambodge) appuie cette candidature.
- M. Baranov (Union des Républiques socialistes soviétiques) est élu premier vice-président par acclamation.
- M. KHAMASUNDARA (Thaïlande) propose la candidature de M. COKER (Nigéria) aux fonctions de deuxième vice-président.

- M. LOXTON (Kenya) appuie cette candidature.
- M. Coker (Nigéria) est élu deuxième vice-président par acclamation.
- M. PEARCY (Etats-Unis d'Amérique) propose la candidature de M. Gomez de Silva (Mexique) aux fonctions de rapporteur.
- M. ANDERSEN (Danemark) et M. CORDERAS DESCARREGA (Espagne) appuient cette candidature.
- M. Gomez de Silva (Mexique) est élu rapporteur par acclamation.

## Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs

[Point 4 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT déclare que, conformément à l'article 3 du règlement intérieur, la Commission de vérification des pouvoirs se compose de cinq membres. Il propose que quatre d'entre eux soient les membres du Bureau et le cinquième un représentant d'une région géographique différente. Il émet la suggestion que ce cinquième membre soit M. Lambert (Australie).

Il en est ainsi décidé.

### Adoption de l'ordre du jour

[Point 5 de l'ordre du jour]

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

### Organisation des travaux

[Point 6 de l'ordre du jour]

Le PRÉSIDENT fait observer que le Groupe d'experts a recommandé, au paragraphe 6 de son rapport, la création de quatre grandes commissions qui s'occuperont, respectivement, de la normalisation nationale, des termes géographiques, des systèmes d'écriture et de la coopération internationale.

Cette recommandation est adoptée.

Le PRÉSIDENT estime qu'il serait utile de créer un comité directeur composé de représentants des diverses parties du monde. Ce comité pourrait grouper les membres du Bureau et les présidents des quatre principales commissions.

Il en est ainsi décidé.

Répondant à une question de M. BREU (Autriche), le PRÉSIDENT dit que chacune des principales commissions sera une commission plénière.

Le Président exprime l'espoir que les délégations qui ont présenté des communications se borneront à les commenter brièvement sans entrer dans les détails; il conviendrait qu'elles mettent en évidence les points essentiels de ces communications et indiquent en quoi elles se rapportent à l'ensemble du problème. Les participants de leur côté ne doivent pas hésiter à demander des éclaircissements sur tout ce qui ne leur paraîtrait pas clair. La Conférence aura plus de chances d'aboutir s'il y règne un esprit de franchise et si les membres reconnaissent en toute simplicité leur succès ou leur échec.

La séance est levée à 16 h 15.